

École Judith-Jasmin  
4575, rue Mariette  
Montréal, H4B 2G3

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Judith-Jasmin**  
**15 février, 2024 à 18h30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Judith-Jasmin, tenue le 25 avril, 2024 à 18h30 en TEAMS.

**PRÉSENTS :**

Maud Doualan, parent	_____	_____
Annick Giguère, parent	_____	_____
Myriam Dutra, parent	_____	_____
Justine Tisseur, professeure	_____	_____
François Loïselle, professeur	_____	_____

Formant quorum sous la présidence de Maud Doualan,

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Madame : Roxanne Lincourt, directrice

**SONT ABSENTS :**

Technicienne SDG	_____	Mario Ciaramicoli, parent	_____
Christine Folg, parent	_____	_____	_____

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le présidente, Maud Doualan, déclare la réunion ouverte. Il est 18h32.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Maud Doualan que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) 18 h30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2024
4. Nouvelle gouvernance Formation obligatoire [Capsule \(visionnement\)](#)
5. Attestation de suivi de formation PJ
6. Signature conflit d'intérêts : deux documents manquants
7. Régie interne suivi 18 h35
8. Période réservée au public 18 h40
9. Conseil d'établissement 18 h50
  - 9.1 Budget perfectionnement (400\$) Dépôt alimentaire
  - 9.2 Plan de lutte SÉVEQ
  - 9.3 Gabarit rapport annuel
  - 9.4 Consultation des élèves : Journal, finissants (toges et sortie, Séveq)
  - 9.5 Programme CCQ, inclus éducation à la sexualité
  - 9.6 Activités de financement 24-25 (École, finissants)

Peut **solliciter et recevoir** tout don, legs, subvention ou autre contribution bénévole au nom du CSS pour soutenir les activités de l'école, SAUF si la condition de réception de cette somme est incompatible avec la mission de l'école (94 al. 1 et al. 2 LIP).

**Surveille** ces sommes déposées dans un fonds administré par le CSS et peut examiner les dossiers du fonds, exiger tout compte, rapport ou information s'y rapportant (94 al. 5 LIP).

  - 9.7 Avis auprès de la direction d'établissement  
Si autorisé par le 2/3 de ses membres, CÉ **donne son avis** à la DÉ sur toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école, SAUF sur les sujets suivants :
    - Droit de l'enseignant de diriger la conduite du groupe qui lui est confié (19 LIP);
    - Pouvoirs de la DÉ sur les propositions des enseignants ou des membres du personnel (96.15 LIP);
    - Besoins de l'école relatifs aux catégories de personnel et leur perfectionnement (96.20 LIP);
    - Gestion du personnel (96.21 LIP).
- 10 Service de garde 19 h20
  - 10.1 Règles de fonctionnement service de garde (mai/juin) (Adoption)
- 11 Consultation 19 h30
  - 11.1 Besoin de l'établissement Bien et service  
**CÉ est consulté** par la DÉ sur les besoins de l'école en biens et services et sur les besoins d'amélioration, aménagement, construction, transformation ou réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école
  - 11.2 Activités parascolaire au SDG
- 12 Approbation/Adoption 19 h45
  - 12.1 Budget de fonctionnement (adopte) Code de vie (Approuve)
  - 12.2 Sorties en dehors des heures de classes à venir (approuve)
  - 12.3 Sorties scolaires (Approuve)
  - 12.4 Service complémentaires 24-25 (Approuve)
  - 12.5 Annexe 12 (Approuve)
13. Information 20 h 00
  - 13.1 Calendrier scolaire 24-25
  - 13.2 Projet éducatif suivi

14. Délégué au comité de parent (rapport)	20 h 15
15. Comités de travail	20 h 25
a. OPP – sans objet	
16. Levée de l'assemblée	20 h30

### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 février 2024**

IL EST PROPOSÉ par Maud Doualan que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2024 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité.

### **4. NOUVELLE GOUVERNANCE - FORMATION OBLIGATOIRE Capsule (visionnement)**

Les membres du CÉ doivent suivre cette formation d'ici la fin de l'année. Des rappels seront faits à chacune des rencontres du CÉ.

### **5. ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION PJ**

Maud enverra l'attestation aux membres du CÉ.

### **6. SIGANTURE CONFLIT D'INTÉRÊT : DEUX DOCUMENTS MANQUANTS**

Un rappel a été fait aux membres du CÉ pour deux documents manquants.

### **7. RÉGIE INTERNE SUIVI**

Une rencontre sera faite en dehors du CÉ.

### **8. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucun public

### **9. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

#### **9.1 Budget perfectionnement (400\$) Dépôt alimentaire**

Il y a un montant de 800\$ car nous avons mis les deux budgets ensemble. Christine a fait les démarches avec le Dépôt alimentaire et les invitations ont été envoyés aux parents. Un suivi est à faire avec Christine pour savoir combien de parents ce sont inscrits.

#### **9.2 Plan de lutte SÉVEQ**

Une consultation a été faite auprès des élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. En mai, nous pourrions voir les constats et les évaluations. En juin, nous allons avoir le nouveau plan de lutte.

#### **9.3 Gabarit rapport annuel**

Le gabarit du rapport annuel a été présenté aux membres de CÉ.

#### **9.4 Consultation des élèves : Journal, finissants (toges et sortie, Séveq)**

Les élèves sont consultés en présentiel (ex. valeur du mois, certains enjeux, etc), par sondage (ex. le plan de lutte). Les finissants ont été consulté sur leur activité de fin d'année (la croisière), la couleur de leur toge (bleu marin). Il y a le padlet pour les enseignants, pour les parents et un nouveau pour les enfants. Le padlet des enfants s'appelle le JJJJ pour Journal des jeunes de Judith-Jasmin.

#### **9.5 Programme CCQ, inclus éducation à la sexualité**

Au revoir le programme d'Éthique et Culture Religieuse (ECR). Dès la prochaine rentrée scolaire, il y aura un nouveau programme appelé Culture, Citoyenneté Québécoise (CCQ).

#### **9.6 Activités de financement 24-25 (École, finissants)**

Les membres du CÉ sont d'accord pour les besoins financiers et les activités de financement.

#### **9.7 Avis auprès de la direction d'établissement**

L'avis a été présenté aux membres du CÉ.

### **10. SERVICES DE GARDE**

#### **10.1 Règles de fonctionnement service de garde (mai/juin) (Adoption)**

En attente des règles de fonctionnement du ministère pour l'année scolaire 2024-2025. Sera fait en mai ou en juin.

### **11. CONSULTATION**

#### **11.1 Besoin de l'établissement Bien et service**

Les membres du CÉ sont consultés sur les biens et services, l'aménagement, l'amélioration, etc. Continue de travailler sur la cour d'école, le drain français, demande fait pour rafraîchir tous les locaux du rez-de-chaussée.

#### **11.2 Activités parascolaire au SDG**

Les membres du CÉ ont été consulté et les membres apprécient les services de la compagnie Éducation.

### **12. APPROBATION/ADOPTION**

#### **12.1. Budget de fonctionnement (Adopte)**

Le budget a été adopté par les membres du CÉ et tout va bien.

Proposé par : Maud Doualan

Secondé par : Annick Giguère

#### **12.2. Code de vie (Approuve)**

Le code de vie a été approuvé par les membres du CÉ.

Proposé par : Maud Doualan

Secondé par : Myriam Dutra

#### **12.3 Sorties en dehors des heures de classe à venir (Approuve)**

Aucunes sorties

#### **12.4. Sorties scolaire (Approuve)**

Plusieurs sorties scolaires sont à venir pour différents niveaux. Ils ont été présenté aux membres du CÉ.

Proposé par : Maud Doualan

Secondé par : Annick Giguère

#### **12.5. Service complémentaires 24-25 (Approuve)**

L'école a reçu leur budget pour faire la planification pour l'année scolaire 24-25. Il y a statu quo pour la psychoéducatrice, la TES et le soutien linguistique. Il y aura un peu plus d'orthopédagogie et de l'aide à la classe pour le préscolaire (15hres/sem.) et les 1<sup>re</sup> année (10 hres/sem.).

Proposé par : Maud Doualan

Secondé par : Justine Tisseur

#### **12.6 Annexe 12 (Approuve)**

L'Annexe 12 a été approuvé par les membres du CÉ.

Proposé par : François Loiselle

Secondé par : Maud Doualan

### **13. INFORMATIONS**

#### **13.1. Calendrier scolaire 24-25**

Le calendrier a été présenté aux membres du CÉ.

#### **13.2. Projet éducatif suivi**

Le projet éducatif a été présenté aux membres du CÉ.

### **14. DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENT (RAPPORT)**

Aucun compte rendu a été fait aux membres du CÉ.

### **15. COMITÉ DE TRAVAIL**

- a. **OPP** : pas de rapport pour l'instant. Aucun

### **16. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h36.



---

Président(e)

---

Directeur(trice)